



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate



Les personnes qui ont assisté à la conférence de presse. On reconnaît entre autres Mme Diane Nault (présidente de la CSHB), Mme Denise Miron Marion (commissaire), Mme Guylaine Marcil (commissaire), M. Jacques Masseau (commissaire), M. Harold Sylvain (directeur général), M. Charles Pétrin (coordonnateur du service des ressources matérielles), Mme Denise Morrissette (représentante de la députée Charlotte L'Écuyer) et M. Denis Rossignol (directeur de l'école).

UNE PREMIÈRE AU CANADA

La nouvelle chaudière aux granules de Sieur-de-Coulonge est inaugurée

MANIWAKI, LE 2 AVRIL 2012- Une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence de presse qui marquait l'inauguration de la nouvelle chaudière aux granules de l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).

La conférence de presse a eu lieu lundi dernier, le 2 avril. Elle s'est tenue à la suite d'une activité semblable organisée le 26 mars pour inaugurer la chaudière de l'école Cité étudiante (Maniwaki).

Les chaudières aux granules sont basées sur l'utilisation de granules (biomasse). La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais fait figure de pionnière à ce niveau. **C'est en effet la première fois, non seulement au Québec mais dans tout le Canada, que des écoles secondaires ont recourt à ce type d'équipement**, selon le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin. Les chaudières aux granules sont utilisées couramment en Europe et sporadiquement aux États-Unis, mais elles demeurent encore peu répandues au Canada.

Les chaudières ont été aménagées dans le cadre du projet d'efficacité énergétique implanté à la commission scolaire au cours des deux dernières années. Le projet a permis de moderniser l'ensemble des chaufferies des bâtiments de la commission scolaire.

La conférence de presse de lundi marquait l'aboutissement de ce vaste projet. Outre M. Pétrin, plusieurs autres personnes ont assisté à l'événement, dont la présidente Mme Diane Nault), trois commissaires (M. Jacques Masseau et Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron Marion), le directeur général (M. Harold Sylvain) et le directeur de l'école (M. Denis Rossignol). La députée provinciale Mme Charlotte L'Écuyer devait être présente, mais elle n'a pu se libérer et a été représentée par son assistante, Mme Denise Morrissette.

«Le projet d'efficacité énergétique a représenté un investissement considérable pour la commission scolaire, de l'ordre de presque huit millions de dollars, et a permis de renouveler les systèmes de chauffage et d'éclairage de tous nos bâtiments (sauf un, déjà rénové), à travers les deux régions que nous desservons, soit la Vallée de la Gatineau et le Pontiac. Grâce à ce projet qui est presque tout terminé, nos bâtiments sont moins énergivores et plus efficaces, équipés d'équipements modernes et performants. Cela va entraîner une diminution de la facture énergétique d'environ 419 000 \$ par année, permettant du coup au projet de s'autofinancer en 16 ans», de dire la présidente, Mme Nault.

L'école Sieur-de-Coulonge, l'école dispose maintenant d'un système très moderne, basé sur l'utilisation de la biomasse. Et du même coup, nous avons aussi pu donner un coup de pouce à un nouveau fournisseur local, basé dans le Pontiac. La visite d'aujourd'hui permettra de mieux comprendre comment fonctionne le système et ce qu'il va apporter à l'école», d'ajouter Mme Nault.

Subvention de 499 000 \$

Lors de la conférence de presse, a été annoncé l'attribution d'une aide financière de 499 643 \$ à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'installation d'une chaudière alimentée aux granules de bois à Sieur-de-Coulonge. Les granules proviendront de l'usine Trebio située à Portage-du-Fort.

Une fois mis en place, le nouveau système de chaleur à la biomasse réduira la consommation annuelle de mazout léger de 78 500 litre. C'est une économie considérable pour la commission scolaire et une réduction importante de l'empreinte écologique pour ces établissements d'enseignement. Grâce à l'utilisation de la bioénergie, la CSHBO

évitera les émissions annuelles de 215 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 64 véhicules, pour la seule chaufferie de Sieur-de-Coulonge.

Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage

Le Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage propose un soutien financier sous forme de contribution non remboursable pour l'implantation de mesures permettant la réduction mesurable et durable de la consommation de combustibles fossiles et, de ce fait, des émissions de gaz à effet de serre. Le programme est financé par le Fonds vert, dans le cadre de l'action 1 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca

